

# Le jour et la nuit

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 30

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206159>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## TOUS, AU DRAPEAU !

Quoi donc ! la Fête fédérale de gymnastique que vient de célébrer Lausanne et qui fut belle et imposante, en dépit de la pluie, serait le chant du cygne de ces grandes manifestations patriotiques ?

Expliquons-nous. Les difficultés d'organisation, résultant de l'important effectif des gymnastes inscrits, difficultés que de l'avis général le comité a cependant surmontées presque toutes de façon fort heureuse, auraient, paraît-il, montré l'impossibilité très prochaine de renouveler de pareilles entreprises.

Il y avait plus de treize mille gymnastes à la fête de Lausanne ; il y en aura quinze ou seize mille à la suivante ; dix-huit à vingt mille à celle qui viendra après. Comment loger et nourrir cette armée ? Comment, surtout, faire travailler tous ces hommes et juger consciencieusement leur travail, dans un temps fort limité et dont on ne peut guère augmenter la durée ?

Certes, la tâche n'est point aisée ; elle est de nature à préoccuper tous ceux qui ont mission de l'envisager.

Alors, on parle de diviser la Suisse en deux ou trois régions, qui auront chacune leur fête spéciale.

L'uniformité dans la méthode et dans le genre de travail serait maintenue, comme elle l'est déjà d'ailleurs aujourd'hui, par un règlement à l'observation duquel sont astreintes toutes les sections se rattachant au giron fédéral. Le jury qui, pour garantir mieux son impartialité, serait choisi sans doute en dehors de la région où se célèbre la fête, contribuerait encore par son jugement au maintien de cette uniformité.

L'idée est simple ; elle est pratique surtout. Il va sans dire que son application préviendrait d'emblée bien des difficultés en matière de concours proprement dit, et aussi en matière de logement, d'entretien, partant de finances. L'aléa — car il faut toujours compter avec — serait réduit dans une sensible mesure. La séduction est forte.

Mais ce ne serait plus ça ! Nos fêtes fédérales n'ont-elles et ne doivent-elles avoir absolument pour effet que d'assurer le progrès de la gymnastique, du tir, du chant, de la musique, etc. ? Nous ne le croyons pas.

Il y a autre chose encore, et qui n'est pas moins important. Ces fêtes nous rapprochent les uns des autres ; elles resserrent les liens qui doivent unir, pour le bonheur et la prospérité de la patrie commune, tous les Confédérés. Autant et plus même que nos institutions politiques, tout unifiées qu'elles soient, elles nous invitent à serrer les rangs toujours plus autour de la bannière fédérale. Pour le peuple, particulièrement, qui ne prend pas une part active et journalière à la vie politique, c'est dans nos grandes fêtes nationales qu'il a vraiment conscience de la force et de l'unité de la patrie ; c'est là qu'il se rend le mieux compte que la divergence des langues, des confessions, des tempéraments, des intérêts cantonaux, même,

n'est pas un obstacle à de communes aspirations et à une union sincère. C'est dans l'abandon, dans l'entraînement de la joie, comme dans le malheur, qu'on apprend le mieux à se connaître : les préjugés tombent, les mains s'unissent, les cœurs fraternisent, alors même que les langues ne se comprennent pas. On n'est plus exclusivement Vaudois, Genevois, Zurichois, Bernois, Tessinois, Grison, etc. : on est Suisse, on est homme. Demandez-le plutôt aux étrangers, qui de plus en plus s'associent à nos fêtes et qui, de plus en plus également, se sentent ici comme chez eux et y trouvent un sol tout naturellement propice à la fraternité des races.

Par l'exemple de nos institutions fédératives et résolument démocratiques, par nos grandes fêtes nationales, où des hommes de langues, de confessions, de tempéraments très divers se groupent, unis sous un même drapeau également cher à tous, notre petit pays accomplit sans bruit, dans le monde, une mission bienfaisante, à l'importance et à la grandeur de laquelle on ne prête peut-être pas assez d'attention. Qu'importe, après tout, si le résultat est là.

Mais pour que cette mission déploie tous ses effets, pour que les Suisses soient toujours plus unis et plus forts, il faut que nos grandes manifestations nationales restent des fêtes fédérales, groupant en certains moments sur un même point du pays, tous les enfants de la patrie, des bords du Léman à ceux du lac de Constance, des rives du Rhin à celles du Rhône et du Tessin ; il faut qu'on y entende se mêler l'allemand, le français, l'italien, le romanche, dussent les concours en pâtir quelque peu.

Pas de fêtes régionales ! Vivent les fêtes fédérales ! J. M.

**Le jour et la nuit.** — Un pauvre diable est réveillé au milieu de la nuit par un bruit insolite. Il allume sa chandelle et voit un malandrin en train de crocheter son buffet.

— Mais, mon pauvre vieux, que viens-tu chercher par ici, de nuit, moi, qui n'y trouve rien pendant le jour ?

### Candeur et roserie.

Après le coup de sonnette.

— Julie, qu'avez-vous dit à ces dames ?

— Je leur z'ai dit que madame leur faisait dire qu'elle ne pouvait pas les recevoir, car madame était sortie inopinément.

— Julie, vous seriez une perle si vous n'étiez si complètement hûtre. Et qu'ont répondu ces dames ?

— La vieille a rigolé en me disant : « Vous direz à madame qu'elle est servie avec toute l'intelligence qu'elle mérite. » La petite sèche pincée a fait comme ça : « On devrait mettre plus de pudeur pour lancer les gens à la rue. » Quant à la grosse rouge, elle s'a tapé comme ça sur la cuisse en disant : « Mince de veine ! »

— Julie, vous avez vos huit jours !

Julie cherche une place — qu'elle trouvera rapidement, parce que Julie est charmante. —

Elle n'y a rien compris, mais elle saura pour une autre fois que la parole a été donnée à l'homme — et à la femme — pour déguiser sa pensée. E. F.

### « SUR LE PONT DU NORD »

C'est le titre d'une chanson populaire, d'importation française évidemment, qui se chante dans le canton de Vaud, au bord du Léman, et dont M. Maxime Reymond publie les paroles dans la *Revue des Archives suisses des traditions populaires*.

Voici ces paroles :

Sur le pont du Nord  
Un bal était donné.

Adèle demande  
A sa mère d'y aller.  
— Oh ! non, ma fille  
Tu n'iras pas danser.

Adèle monte à sa chambre  
Et se met à pleurer.  
Son frère arrive  
Sur un bateau doré.

— Qu'as-tu ma sœur aimée,  
Qu'as-tu donc à pleurer ?  
— Maman ne veut pas  
Que j'aille au bal danser.  
— Mets ta robe blanche  
Et ta ceinture dorée.

Ils n'ont pas fait trois pas  
Que les voilà noyés :

Toutes les cloches du Nord  
Se mirent à sonner.

La mère d'Adèle demandait  
Pourquoi les cloches sonnaient.  
C'est Adèle et son frère  
Qui se sont noyés.

### EUGÈNE ET JULES

AMARADES d'enfance, de première communion et de service militaire, Eugène et Jules seraient inséparables si le premier n'avait eu l'idée de prendre femme et le second l'idée meilleure encore, selon la parole de l'apôtre, de se confire en un paisible mais non égoïste célibat.

Eugène a les traits fins, il est long et maigre et déjà passablement chauve à trente-cinq ans.

— Soucis du ménage, affirme le gros Jules de sa voix cuivrée, caressant d'une main son abdomen proéminent, de l'autre son épaisse chevelure brune.

Les deux amis sont cités dans le pays comme des modèles de braves gens et de bons citoyens. C'est aussi l'avis d'Elodie, la blonde et jolie femme du bel Eugène, et son bonheur serait parfait si l'on pouvait supprimer la vente ou l'achat d'une vache, d'un porc, les foires et les enterrements. Bien à l'avance elle se fait grand souci de ces fatales occasions, tandis que les deux compères sourient à la dérobée en songeant à la fugue prochaine.

Après avoir accompli la veille les formalités